

LE LUXE S'invite à LLN

Eckelmans lance un concept novateur en cité universitaire avec la résidence Lovano



► Vingt-quatre minis lofts destinés à des jeunes couples, des célibataires actifs ou des étudiants en fin de cycle, 18 business flat meublés pour des travailleurs en déplacement qui ne souhaitent pas rester à l'hôtel et des petits communautaires destinés à cinq ou six étudiants mais aussi 16 appartements résidentiels, six espaces de bureaux, un rez-de-chaussée commercial et 1.000 m² de polyclinique gérés par Saint-Luc...

L'investissement d'Eckelmans se monte à 44 millions d'euros

Lovano, la deuxième phase du projet Eckelmans, a été inaugurée hier soir par Guido Eckelmans, administrateur-délégué de l'entreprise du même nom.

CE PROJET COMPLÈTE les 292 lits de la résidence-services Ladeuze réalisée en 2007-08. Les studios dont le mobilier a été réalisé sur mesure par le designer belge Stéphane Lebrun sont complétés par des espaces communs également conçus par le même architecte d'intérieur et qui offrent salle de projection, foyer équipé de baby-foot ou encore espace fitness... En plus, les occupants se voient aussi propo-

l'équilibre, nous en sommes bien conscients, mais à diminuer la pression immobilière", fait remarquer Thibault Van Dieren, directeur de l'immobilière.

L'INVESTISSEMENT pour les deux phases se monte à 44 millions d'euros. Tous ces logements ont été vendus à des investisseurs privés et 95 % sont déjà loués.

Pour une chambre, il faut en effet compter 390 €, charges comprises. Pour les minilofts, cela monte à 665 € hors charges, mais mobilier compris.

Laurence Dumonceau



L'AGL regrette le choix du luxe

LOUVAIN-LA-NEUVE L'AGL a tenu à réagir au projet. "Construire du logement n'est pas une mauvaise chose vu la pénurie", avance le président de l'AGL, David Mendez. "Par contre, nous regrettons le choix du luxe. On ne demande pas à Eckelmans de se transformer en ASBL, mais nous demandons des kots abordables, notamment pour les étudiants moins aisés, afin d'éviter que LLN ne s'embourgeoise."

Nous craignons aussi que l'esprit de LLN ne soit sapé par les services (salle de projection,...) offerts par Lovano. Cette offre interne qui fait gonfler le loyer, c'est désolant."

Et de prôner une réelle mixité sociale. "Nous appelons la commune et la région à collaborer avec des privés afin de proposer des logements publics à Lovain-la-Neuve."

L. Dm.



► Projet novateur d'Eckelmans, mais jugé trop luxueux par l'AGL, la résidence Lovano complète la résidence Ladeuze. © DUMONCEAU

Un hôtel trois étoiles au bord du lac

► Eckelmans planche aussi sur le site de l'ancienne sucrerie à Chastre

► Eckelmans a déjà d'autres projets, notamment aux abords du lac. Un immeuble de 25-900 m² s'intégrera entre l'Aula Magna, l'église et le futur musée.

"Nous avons fait quatre ou cinq propositions, mais nous entrons

en concurrence avec le musée", indique Guido Eckelmans. "Finalement, après trois ans de négociations, nous avons proposé un bâtiment rond et c'est ce qu'il fallait !"

Ce projet conique mettra en valeur le musée. En plus, un rond-

point sera créé en souterrain afin d'améliorer la circulation.

PAS DE LOGEMENTS étudiants

sur ce site, mais un hôtel trois étoiles de 80 chambres, une résidence avec services (120 logements), des appartements résidentiels (60 logements), des bureaux, commerces et un espace Wellness (les trois sur un total

de 2.800 m²) et une piscine couverte (400 m²).

Deux cents places de parking sont aussi envisagées. Le bâtiment devra s'intégrer dans le bâti existant, compléter les liaisons piétonnes entre l'Hotel et le centre. Le dépôt du permis d'urbanisme est envisagé en 2013. La fin du chantier est estimée à juin 2016.

Enfin, c'est aussi Eckelmans qui est chargé de créer des logements sur le site de l'ancienne sucrerie à deux pas de la gare de

Chastre. Un projet de revitalisation urbaine complètement différent.

QUATRE-VINGT-NEUF appartements sont envisagés ainsi que quatre maisons, 1.250 m² de commerces, 105 places de parking et un pavillon de service où une crèche pourrait être créée. Les permis de bâtir devraient être introduits en 2012 et les premières livraisons sont espérées pour 2014.

L. Dm.